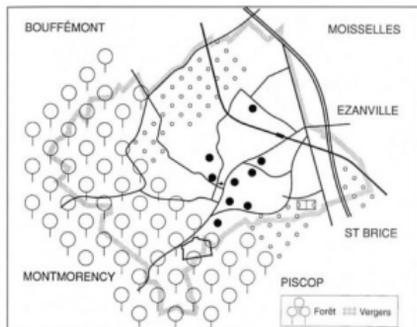


Les constructions privées



Les immeubles.

A Domont, l'essentiel des opérations de construction relève, à l'époque de Pierre Laloue et d'André Rouzée, de l'initiative de promoteurs privés. Ces résidences commencent avec les appartements des Longues Raies et, en lisière de forêt, les logements des Essarts. Suivront les résidences du Clos normand, du Chemin-Vert, d'Ombreval, des Eglantiers, du Parc de la Mairie, des Cèdres. Ce qui fera plus de 1 000 appartements en copropriété lancés entre 1960 et 1975.

Parallèlement, la tradition du



La résidence du Parc de la Mairie vue de la rue de Savoie et des pavillons de Clairval.